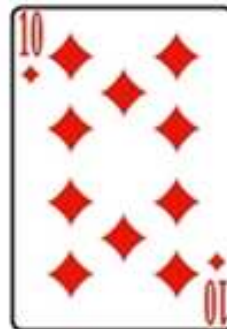


EXERCICE CARTOMANCIE MAI 2010

Christophe est médecin généraliste. Il a 57 ans et se trouve en proie à des difficultés physiques. En effet, son dos le fait de plus en plus souffrir. Il souhaiterait, malgré l'amour qu'il a pour son travail, réduire ou simplement cesser son activité.

Question : Est-il plus judicieux de cesser mon activité ou de réduire celle-ci en m'entourant d'un nouvel associé ?





Christophe prend son travail très à cœur et les changements qui vont s'amorcer, on peut aller jusqu'à dire qu'il peut éprouver un petit sentiment de culpabilité. Quoi qu'il en soit, il est loin d'être sans retourner le problème dans tous les sens afin d'y trouver une solution la plus appropriée pour tout le monde. Ce problème envahi ses pensées.



Tout n'est que question d'organisation. Il est évident qu'au-delà même de réduire son activité, Christophe doit songer à trouver une personne compétente, un associé, ou tout simplement quelqu'un qui pourrait reprendre son cabinet petit à petit. Il va devoir s'y atteler et ne pas se précipiter.



Bien qu'un repreneur ou qu'un associé sérieux va se présenter à lui, Christophe n'est pas encore prêt à tout lâcher du jour au lendemain, il lui faudra surtout veiller à ce que cette passation de pouvoir se réalise de manière progressive, et surtout de bien établir les contrats.



Il est judicieux pour Christophe de cesser son activité mais la chose lui sera bien difficile dans le sens où il ne veut pas tout quitter rapidement, mais progressivement. Il se devra de trouver le partenaire idéal à cette modification et surtout de bien établir les contrats.